



RECYCLAGE FORMATION INCENDIE

VOTRE PROGRAMME PÉDAGOGIQUE
CONÇU PAR LES SAPEURS-POMPIERS

INC



2 heures (présentiel)



Tous publics

4 participants minimum

12 participants maximum

Aucun prérequis nécessaire

(modalités adaptées sur demande aux personnes en situation de handicap ou dont les conditions physiques ne permettent pas de réaliser les exercices pratiques)



Objectifs

- Repérer les moyens d'alerte, d'extinction et d'évacuation
- Citer les consignes de sécurité de l'établissement
- Utiliser un extincteur sur un départ de feu réel (et/ou RIA)
- Décrire le rôle et les missions des guide-files et serre-files en cas d'évacuation
- Participer à l'évacuation et à la mise en sécurité des personnes présentes

Contenu de la formation

RAPPEL (théorie incendie)

Séquence n°1 : le risque incendie

Séquence n°2 : les différents moyens techniques de lutte contre l'incendie dans un établissement

Séquence n°3 : le principe de l'évacuation

Séquence n°4 : manipulation d'extincteurs sur feu réel

- Savoir identifier le type de feu pour choisir l'extincteur le plus approprié
- Agir en sécurité sur un départ de feu
- Mettre en œuvre un extincteur et l'utiliser en toute sécurité

Séquence n°5 : exercice d'évacuation avec déclenchement d'alarme et évacuation de victime (en option)

- Mise en application des consignes d'évacuation des personnes présentes
- Débriefing collectif en fin d'exercice



• Encadrement

La formation est dirigée par un responsable pédagogique, sous-officier de sapeurs-pompiers et formateur de sapeurs-pompiers au sein du SDMIS, pour un groupe de 4 à 12 personnes.

• Matériels pédagogiques

- Un générateur de flammes écologique
- Un lot d'extincteurs de formation : 3 extincteurs CO₂, 3 extincteurs H₂O ; extincteur poudre sur demande
- Un générateur de fumées froides (sur demande)
- Couverture anti-feu (sur demande)
- Mannequin de dégagement pour exercice d'évacuation (sur demande)
- Une trousse de secours
- Un ordinateur portable + vidéoprojecteur

• Méthodes pédagogiques

Le CASC du SDMIS a élaboré des **supports de formation sur-mesure mobilisant des multiples outils numériques** (vidéos, signaux sonores, quiz...) afin d'assurer l'interactivité des formations.

Des **retours d'expérience ciblés** sont prodigués par les formateurs en fonction des publics, du type d'établissement.

Le responsable pédagogique s'engage à :

- Sensibiliser les stagiaires aux impacts humains et économiques d'un incendie ;
- Rappeler le rôle joué ou les manquements observés du service de sécurité incendie et des agents dans le cadre des vidéos présentées, des cas étudiés et des retours d'expérience partagés ;



- Animer un quiz interactif en début et en fin de chaque chapitre afin de tester les connaissances des stagiaires, avant et après l'apport pédagogique ;
- Solliciter les stagiaires afin qu'ils communiquent leurs retours d'expérience pour favoriser le partage de bonnes pratiques au sein du groupe, les inciter à partager leurs questionnements et éventuelles appréhensions afin de désamorcer tout blocage ou incompréhension et optimiser leur capacité à intervenir en cas de situation réelle.
- Mettre en place des exercices pratiques adaptés aux risques et spécificités du lieu d'intervention.

• Suivi et évaluation

Les compétences à acquérir sont évaluées tout au long de la session. L'attestation de fin de formation est délivrée aux participants ayant assisté à l'ensemble de la formation et ayant été validés par le formateur.

• Faites confiance aux experts du risque incendie

La protection et la lutte contre les incendies constituent le cœur de métier des soldats du feu.

Qui, mieux que les sapeurs-pompiers, peut vous enseigner les gestes appropriés face à un départ de feu, vous apprendre à utiliser les moyens d'extinction mis à votre disposition ou encore vous former à la prévention des risques... ?



Nos intervenants sont tous sapeurs-pompiers et formateurs au SDMIS*. Ces 160 femmes et hommes partagent leurs expériences «terrain» et sont multi-spécialistes (risques électriques, chimiques,...).

• En choisissant le CASC...

> Vous contribuez au financement des œuvres sociales des sapeurs-pompiers du Rhône et de la métropole de Lyon.

Le CASC assure la gestion des œuvres sociales des agents du SDMIS (complémentaire santé, prévoyance, assurance en cas d'accident ou de décès, etc.).



> Vous soutenez les missions d'intérêt général des sapeurs-pompiers du Rhône et de la métropole de Lyon.

● CASC APPUI : équipe de sapeurs-pompiers du SDMIS intervenant bénévolement sur différents théâtres d'opérations afin de porter assistance aux populations sinistrées lors de catastrophes naturelles (séismes, typhons...), et/ou de soutenir les services de sécurité locaux (don de matériels, formations...)

● Musée des sapeurs-pompiers Lyon-Rhône : Musée de France accueillant chaque année plus de 11 000 visiteurs. Il s'engage auprès d'enfants hospitalisés ou en perte de repères pour leur apporter la culture et les valeurs des sapeurs-pompiers.

EN SAVOIR PLUS / SOUTENIR NOS ACTIONS**

www.soutenezlespompiers69.fr

*Service départemental-métropolitain d'incendie et de secours

**Don donnant lieu à déduction d'impôt

• Tarif et financements

Tarif groupe : sur devis

Prises en charges financières possibles (OPCO)

